La Semaine Agricole

LE BEURRE

SA PRODUCTION ET SA VENTE

Dans les fermes qui se trouvent à proximité des grands centres, le meilleur parti à tirer du lait est de le vendre pour la consommation au naturel. Ailleurs, on en fabrique du fromage et, un peu partout, on le transforme en beurre.

La fabrication du beurre a fait de grands progrès. Au Congrès de la Laiterie, un beurrier du Centre disait à un de nos confrères de la presse agricole normande : « Vous autres Normands, vous vivez encore sur votre réputation séculaire de parfaits producteurs de beurre et il ne semble pas que vous ayez démérité, mais je crois bien que nous ne tarderons pas à démontrer sur le marché que l'on peut trouver ailleurs du beurre tout aussi bon, sinon meilleur que celui de Normandie. »

La qualité du beurre ne tient pas seulement à celles de la vache laitière et des herbages, mais elle tient aussi, et peut-être essentiellement, aux soins de fabrication. D'ailleurs, les qualités des vaches laitières de toutes races, comme aussi celles des prairies peuvent toujours être améliorées soit par la sélection, soit par la culture, et ainsi partout on doit arriver à produire un beurre à peu près parfait. Là où les vaches sont tenues avec une grande recherche d'hygiène et nourries de bons fourrages, il est toujours possible, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, de faire des beurres de première qualité, de bonne conservation et capables de rivaliser avec les marques les plus estimées sur les grands marchés.

La multiplication des laiteries coopératives a beaucoup contribué à améliorer ce produit qui est une des bases de l'alimentation et dont la consommation s'étend de plus en plus.

Les bons beurres, se vendent bien aux cours des marchés locaux, mais ceux-ci sont loin de les rémunérer à des prix en rapport avec leur réelle valeur. D'autre part, des tentatives ont bien été faites pour amener ces beurres de choix aux Halles de Paris, mais elles ont été infructueuses à cause des frais de toute nature et des mauvaises conditions de transport ou de placement en sorte que, tous comptes faits, le prix de vente quoique plus élevé, se trouvait, dans la réalité, moins avantageux que celui du marché local.

Ce point de vue, placement du produit, n'a pas une importance moindre que celui de l'amélioration de la fabrication, et, pour le placement, la coopération peut intervenir aussi efficacement que pour la production améliorée. C'est, en effet, par elle que, dans les Charentes notamment, les laiteries coopératives sont arrivées à trouver, pour leurs produits d'ailleurs irréprochables, une place de choix sur le marché de Paris d'abord et, peu à peu, malgré la distance, sur le marché anglais qui offre un si bon débouché à toute l'exportation alimentaire.

C'est donc fort à propos que le ministère de l'Agriculture s'est mis à pousser de son mieux à la multiplication des syndicats agricoles de production et de vente.

Par le même principe d'organisation industrielle et commerciale, la production étrangère nous donne la bonne leçon. Depuis 1890, alors que le chiffre de nos exportations de produits agricoles en Angleterre (où nous avions le pas, diminue, la Danemark, par contre, qui est moins grand que notre Normandie et notre Bretagne réunies, est arrivé à écouler annuellement pour 400 millions de produits agricoles de toute sorte, de beurres principalement. Et la Sibérie, la lointaine Sibérie arrivait, en même temps, à conquérir, pour ses beurres, sur le marché de Londres, une place presque égale à la nôtre.

La Normandie qui s'endormait sur ses lauriers agricoles, a été la première à prendre alarme de la concurrence à ses beurres et le meilleur procédé qu'elle ait trouvé, elle aussi, a été de transformer sa production individualiste en production coopérative. De notables efforts ont été faits dans ce sens dans le Calvados, dans la Manche et ont déjà donné les meilleurs résultats.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, se mettre dans l'idée que la création et le fonctionnement d'une laiterie coopérative demandent de grands capitaux, qu'ils engagent de lourdes responsabilités et exigent une capacité professionnelle hors ligne. Nous avons eu l'occasion de visiter une de ces coopératives laitières récemment créées en Normandie. Ses dépenses d'installation n'ont pas dépassé une somme totale de 10.000 francs. Un ménage suffit à diriger la fabrication de beurre, à en faire l'expédition tous les deux ou trois jours et à tenir une comptabilité des plus simples. La surveillance est exercée par des fermiers associés et elle se réduit, pour chacun, à une présence de quelques heures par semaine.

Quelques conseils sur la fabrication :

Si l'on barattait la crème dès sa sortie des centrifuges, l'air ambiant viendrait en oxyder les matières sapides ; aussi est-il nécessaire de laisser mûrir la crème. Il se produit une fermentation dont on ne connaît pas exactement la nature, mais qui est probablement lactique ; il y a dégagement d'acide carbonique qui, lors du barattage, protège les globules butyreux contre l'oxydation. On peut d'ailleurs provoquer cette fermentation par l'addition de crème aigre déjà fermentée. La crème une fois mûre est prête à être transformée en beurre et c'est le barattage qui va provoquer l'agglomération des globules butyreux. L'expérience a montré qu'il fallait, pour opérer dans de bonnes conditions, maintenir la crème à une température voisine de 13 degrés centigrades ; on arrive aisément à ce résultat par l'emploi d'eau chaude ou d'eau froide, suivant que la température de la crème est inférieure ou supérieure à 13 degrés.

De la bonté de la crème dépend la bonté du beurre. Les crèmes douces, fraîches donnent de bon beurre de bonne conservation. Mais le malaxage et le salage influent beaucoup aussi sur sa qualité. Les premiers jours, rien ne se remarque d'un malaxage défectueux et même les beurres imparfaitement malaxés sont plus agréables au goût. Cependant, après un peu de temps, surtout par la chaleur, l'acide lactique se développe et donne un produit aigre qui n'est plus acceptable comme beurre de table, il faut hâter de le fondre. Un salage bien fait a une influence marquée sur la qualité et la conservation du beurre.

Pour finir, une utile recommandation : depuis longtemps, les Danois, et il serait à propos, surtout pour les produits d'exportation, de suivre leur exemple, ont pris l'habitude de pasteuriser la crème à beurre à 85 ou 90 degrés centigrades, comme on fait pour le lait. Grâce à cette précaution qui a pour but de détruire les microorganismes, ils donnent à leur beurre une qualité régulière et la faculté de conservation la plus grande possible.

JEAN SILVAIN.

Voulez-Vous avoir le plus BEAU JARDIN? FAITES-VOUS ADRESSER GRATIS & FRANCO L'ALMANACH DU JARDINIER Par ses Conseils vous obtiendrez ce résultat PRIMES A SES LECTEURS Ch. LEMAIRE & Cie 200, Boul. Magenta PARIS

no.125

Bulletin Economique

*** Industriel, Agricole et Commercial ***

LA LAINE EN ARGENTINE

Ainsi que nous l'exposions dans un récent article, la diminution des espèces bovines et ovines en Argentine s'accentue d'année en année.

L'incessant développement de la culture, des milliers d'hectares étant défrichés chaque année, aboutit à l'inévitable raréfaction des pâturages.

Depuis deux ans, l'augmentation très sensible du coût de la viande fraîche, constituant là-bas, de par la rareté des légumes, la base même de l'alimentation, a amené une véritable perturbation dans les habitudes des classes laborieuses ; des émeutes même ont signalé le renchérissement de l'article alimentaire de première nécessité en Argentine.

Les exportations de laines, par une autre conséquence du phénomène économique que nous signalons, suivent aussi une courbe incessamment décroissante et voici à cet égard des chiffres significatifs :

Il a été exporté :

En 1899........	237.117	tonnes de laine
En 1900........	200.113	— —
En 1901........	237.110	— —
En 1902........	197.936	— —
En 1904........	168.591	— —
En 1905........	149.110	— —
En 1908........	140.137	— —
En 1911........	132.066	— —

Les importateurs tablent, pour 1913, sur un chiffre moindre encore.

H. V.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Amélie Héron, rue des Rogations, 61. — Robert Delhaeré, rue Bossuet, 8. — Marthe Dewulf, place de la Nouvelle-Aventure, 20. — Amélie Vanden Dorpe, cité Fauchille, 5. — Solange Hennote, rue de Thumesnil, 6. — Andrée Cochez, rue des Montagnards, 19.

AU PHENIX
14, Rue Neuve, LILLE
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES TOUTES FAITES ET SUR MESURE
no 79

Publications de mariages. — Entre : Boyer Lucien, représentant à Lille, et Landsheere Alice, s. p., Lille. — Somon Maurice, employé, quai de l'Ouest, 17, et Vankanmel Berthe, corsetière, id. — Dhennin Cagetan, dessinateur-mécanicien, à Faches-Thumesnil, et Devendeville Raymonde, s. p., rue Phne, 63. — De Lomhaerde Alphonse, rectifieur, rue de Trévise, 47 bis, et Segouin Angèle, ménagère, id. — Lambert Emile, employé de commerce, rue de la Quennette, 6, et Leprêtre Emma, tailleuse, rue de Wazemmes, 20. — Paris Auguste, jardinier, rue des Bois-Blancs, 106 et Droissart Emérance, bambrocheuse, id. 274. — Steelebout Marcel, imprimeur, rue d'Eylau, 40 et Faussart Marie, journalière, rue d'Aboukir, 23. — Vermeulle Jules, traceur, rue Boheim, 47 et Brams Sidonie, bambrocheuse, imp. de l'Alma, 11. — Demor Robert, fournier à Mons-en-Barœul, et Tilan Germaine, s. p., rue Saint-Sauveur, 50. — Théry Henri, employé, rue de Bavai, 100 et Herbaux Justine, couturière, id. — Verheíel Félix, cordonnier, rue des Rogations, 10, et Mascart Dina, chainarreuse, id. — Mullon Camille, s. p., à Waereghem, et Van Thuyne Marguerite, couturière, rue Brûle-Maison, 94. — Duymes J.-B., valet de chambre, rue du Vieux-Faubourg, 8, et Larivière Alice, cuisinière, id. — De Graeve Donat, journalier, cour Lebleu, 15, et Hennion Catherine, ménagère, id. — Fourmestraux Eugène, mouleur en fer, rue de Nantes, 6, et Claisse Joséphine, savonnière, rue Philippe-de-Comines, 28. — Mullier André, représentant, rue Jean-Bart, 43 et Kaultmann Jeanne, s. p., rue Alexandre-Leleux, 34. — Lemaire François, imprimeur à Faches-Thumesnil, et Lamérand Judith, journalière, boulevard Victor-Hugo, 203. — Anceye Alexis, imprimeur, rue Carpeaux, 19 et Poplemon Catherine, fillière, id. — Cavro Paul, docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 116 bis, et Streletski Sara, s. p., rue de l'Hôpital-Militaire, 28. — Bay Noël, s. p., rue d'Haubourdin, 22 et Duthoit Aurélie, ménagère, cour Schoutteten, 52. — Osquident Arsène, lieutenant au 161e régiment d'infanterie, à Saint-Mihiel, et Meaussone Julienne, s. p., rue des Buisses, 5 bis. — Devynck Julien, chaudronnier, quai de l'Ouest 115 et Van Aerde Séraphine, ménagère id. — Moes Paul, tailleur, rue Masséna, 11 et Leclercq Elisabeth, lingère, rue Duhem, 75. — Gahet Emile, tulliste à Inchy, et Anselyn Marie, piqueuse, rue du Buisson, 75. — Buisine Charles, boucher à Lille, et Ducrot Thérèse, s. p., à Marcq-en-Barœul. — Martal Eugène, cultivateur à Wierre-au-Bois, et Wolfram Mathilde, femme de chambre, rue de Gand, 36. — Lemonnier René, ingénieur-électricien à Lille, et Amand Gabrielle, s. p., à Baudour. — Duvquet Fernand, courtier, rue Thiers, 26 et Leclercq Georgina, couturière, rue des 3-Mollettes, 26. — Vannantwerpen Jérôme, mouleur, cour Dupont, 11 et Coucke Pharailde, ménagère, id. — Cross Achille, journalier, rue des Postes, 317 et Verbeke Julia, couturière, id. — Duthilleul Gaston, ébéniste, rue du Bourdeau, 21 bis, et Baudet Isabelle, s. p., id. — Bailleul Marcel, garçon de magasin, rue Kuhlmann, 26 bis et Coussaert Elise, servante, rue Patou, 13. — Vasseur Louis, boulanger, rue des Tanneurs, 28, et Wimetz Alphonsine, ménagère, id.

Vallentin
Coiffe
34-36, rue Neuve **Bien**
LILLE
no.30

Palliatif ou curatif

Des avantages du traitement interne dans la cure du rhumatisme

Raisonnons un peu. Il est indiscutablement établi que le rhumatisme est dû à la présence dans le sang d'un poison, l'acide urique, qui, lorsqu'il se dépose dans les articulations, occasionne le rhumatisme articulaire, lorsqu'il se dépose dans les reins occasionne la gravelle, lorsqu'il se localise au pied devient la goutte. Tout cela, c'est la même maladie sous des noms différents. Puisqu'il est établi que le mal est dans le sang, c'est dans le sang qu'il faut l'attaquer. Il est donc clair que toutes les applications externes, dont nous sommes loin de nier le bon effet, ne sauraient être que des calmants, des palliatifs, que l'on peut, avec grand profit, ajouter au traitement interne ; mais il n'en reste pas moins que ce dernier est le seul curatif. Pas de traitement interne, pas de guérison du rhumatisme.

Puisque le rhumatisme est causé par un poison contenu dans le sang, le traitement devra purger le sang de ce poison. C'est donc un régénérateur du sang, un purificateur du sang qu'il faut employer. Les Pilules Pink régénèrent et purifient le sang. Nous pourrions vous dire la plus grand bien de notre médicament. Vous nous répondriez que vous êtes obligé de nous croire sur parole. Nous préférons donc que ce soit un malade qui parle pour nous.

M. Henri Lobre, verrier, 31 ans, 51, rue Pasteur à Reims (Marne), écrit :

« L'année dernière, j'ai beaucoup souffert de rhumatismes articulaires. Mes souffrances étaient telles que j'ai dû parfois manquer mon travail. Un de mes amis, guéri par vos Pilules, m'a conseillé de faire usage de votre médicament. J'ai donc pris vos Pilules Pink et, en peu de temps ma foi, j'ai été débarrassé de mes douleurs qui n'ont plus reparu depuis. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco. 197

Décès. — Les Cuignet, 13 ans et demi, sculpteur de Notre-Dame-des-Grâces, 17. — Marie Desmarais, 71 ans, épouse d'Eugène Martin, quai de la Basse-Deûle, 161. — Augustine Mulliel, 90 ans, veuve de Louis Bizard, cité Vitez, 10. — Lucienne De Buck, 5 jours, place Dejol, 3. — Emélie Fanra, 81 ans et demi, célibataire, rue de la Préfecture, 8. — Albert Thuillier, 9 mois, rue de Jemmapes, 42.

ROUBAIX

Naissances. — Balsinck Claire, « La Fraternité ». — Coene Charles, rue des Longues-Haies, cour Bernard, 8. — Deblauw Léontine, rue de Condé, cour Vroman, 39. — Desandere Gaston, rue de la Guinguette, cour Esquenet, 9. — Jonville Blanche, rue Beaurewaert, cour Montigny. — Flamencourt Jean, rue Pierre-de-Roubaix, 182.

Décès. — Tyvaert Marcel, 19 ans, appréteur, rue Bernuin, cour Dhalluin, 8. — Verhaeghe Henri, 2 ans, avenue Julien-Lagache. — Hanekers Henri, 16 ans, chauffeur, avenue Julien-Lagache. — Carrette François, 51 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Minet Emile, 40 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache. — Tirel Marie, 76 ans, sans prof., rue Marc-Seguin, 11.

TOURCOING

Naissance. — Vanlerberghe Alice, rue Jourdan, 35.

Publications de mariages. — Entre : Michel Barbe, domestique à Wattrelos, carrière Bonte, et Angèle Vilaeys, journalière, La Marlière, carrière Bonte, Wattrelos. — Evariste Dejager, épicier à Mouvaux, et Rosalie Vandekendelaere, servante à Tourcoing. — Noël Wynckier, débourreur à Tourcoing, et Elodie Waeckens, trieuse, à Mouscron (Belgique). — Georges Leblanc, négociant en laines à Tourcoing, et Anna Delahaye, s. p., à Linselles. — Jean Briet, employé, rue Vauban, 11, à Roubaix, et Valentine Lepers, s. p., rue Belle-Vue, 13. — Arthur Bataille, peintre, rue des Phalempins, 134, et Hélène Barbion, soigneuse, 136, rue du Virolois. — Emile Cornard, employé de commerce, rue de Roncq, 65, et Hélène Vienne, ménagère, rue de Fives, 18. — Gustave Debacker, peintre, rue de Verdun, 8 et Marie Dhondt, encaisseuse, rue de Vassy, 8. — Emile Dhalluin, tapissier, rue de Tourcoing, carrière de la Pipe, 30, à Neuville-en-Ferrain, et Palmyre Willecomme, doubleuse, 94, rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing. — Alphonse Duthoit, valet de chambre, rue du Bois, 9, et Valentine Dengremont, couturière, rue d'Anvers, 95. — César Lefebvre, trieur, rue des Chats-Bossus, 10, à Lille, et Hortense Vandecaveye, retordeuse, rue de Dunkerque, 25. — Paul Marronneaud, employé de banque, rue des Pacifications, 57, à Bruxelles-Saint-Josse (Belgique), et Joséphine Delaval, s. p., rue de l'Union, 73. — Jules Vandenplassche, marchand, rue Achille-Testelin, 15 et Sidonie Bostyn, ménagère, rue Achille-Testelin, 15.

Décès. — Ottevaere Hilaire, 2 mois, rue des Bleuets, 1. — Lecouvre Lucienne, 2 ans, rue de la Latte, 22.

ECONOMIE DOMESTIQUE

CAUSERIES DE LA SEMAINE

Par Cousine LOUISE

PETITS OISEAUX A LA CHIPOLATA. — CONFITURE D'ORANGES. — GELÉE D'ORANGES.

La chasse étant devenue un sport des plus démocratiques, toutes nos « cousines » peuvent avoir à traiter quelque jour un superbe lièvre ou de délectables perdrix ; c'est pourquoi dans ces modestes causeries je n'hésite pas à donner de temps à autre des recettes concernant le gibier, voire même le venaison.

Aujourd'hui, mes intentions sont des plus modestes et je veux simplement leur apprendre à préparer la brochette de jolis oiseaux, mauviettes, alouettes et autres qu'il est permis de détruire, que leur apportera au prochain jour de neige leur mari, fils ou père, disciples de Saint-Hubert.

Il faut compter deux ou trois oiseaux par personne. Vous les plumez, flambez, épluchez soigneusement et selon votre goût vous les videz ou non. Vous savez, en effet, que cette question de laisser ou non leurs intestins aux oiseaux suscite de nombreuses controverses. Les vrais amateurs apprécient beaucoup l'intérieur des oiseaux, mais beaucoup d'autres personnes leur trouvent un goût d'amertume par trop prononcé. Il faudra donc être bien sûre qu'en les laissant vous ferez plaisir à tous ou dans le doute, sans arrière-pensée les vider aussi soigneusement que vous le feriez d'un poulet. Enfin, vidés ou non, vous les dresserez en repliant les ailes sur le dos et en mettant dessus le cou et la tête. Les pattes sont passées l'une après l'autre, en les croisant dans le bec ou plutôt sous le bec inférieur de l'oiseau, là où se trouve une petite cloison osseuse.

D'autre part, vous achetez 250 grammes de petites saucisses, appelées couramment « chipolata », et 150 grammes de lard de poitrine taris de préférence et que vous coupez en morceaux de la grosseur d'un marron.

D'un autre côté, vous avez fait rôtir ou griller une trentaine de beaux marrons.

Enfin, vous lavez, égoutez, et coupez s'il y a lieu plusieurs morceaux, 125 grammes de champignons.

Tous les ingrédients étant prêts, vous mettez à fondre sur un bon feu, dans une casserole en cuivre ou une cocote en fonte deux grandes cuillerées de bonne graisse ; dès que celle-ci est bien chaude jetez-y saucisses et lardons. Faites-les « revenir » en les retournant jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés, à ce moment, retirez-les et réservez-les sur un plat.

A leur place, mettez dans la casserole les oiseaux avec les champignons, remuez presque constamment durant sept ou huit minutes, temps nécessaire pour assurer une coloration égale des oiseaux sur un feu vif et à casserole découverte bien entendu.

Saupoudrez maintenant les oiseaux avec une cuillerée rase de farine, remuez pour bien mêler et laissez cuire une minute.

Versez alors petit à petit un demi-litre de vin blanc sec, tournez pour éviter les grumeaux et ajoutez le lard, les saucisses, les marrons et une bonne prise de poivre.

Faites prendre l'ébullition et retirez sur un feu très doux où vous laisserez mijoter pendant une grande heure.

Pour servir, retirez toutes les garnitures avec une écumoire, posez-les au milieu du plat de service et autour dressez les petits oiseaux ; arrosez avec la sauce qui doit être assez réduite. Voilà je vous assure un excellent plat de famille, ne revenant pas cher et étant très « profitant », comme disent les cuisinières.

***

Avec grand plaisir, je me rends au désir d'une « cousine » qui me demande une bonne recette de confitures d'oranges. Voilà une aimable femme qui a dû deviner mon grand désir d'être utile ou agréable à celles qui me lisent.

J'ai donc cherché pour vous complaire, charmante lectrice, la recette que vous désirez connaître et voyez comme je fais bien les choses je vous en apporte deux, plus une gelée d'oranges également et cette dernière vous séduira même peut-être plus que les deux autres.

1. Recette de confiture : Choisissez de belles oranges à peau fine ; à l'aide d'une fourchette, picotez-les de façon à faire partir le plus possible l'amertume du zeste. Faites-les tremper trente-six heures dans l'eau froide que vous changez souvent et recommencez trois ou quatre fois l'opération du « picotage ».

Mettez-les ensuite dans l'eau froide sur le feu et à partir du moment où elles commencent à bouillir laissez-les cuire une demi-heure. Retirez-les au bout de ce temps et faites-les refroidir à plusieurs eaux froides. Maintenant, coupez les oranges en six ou huit quartiers, enlevez les pépins, détachez la chair de la peau. Placez huit ou dix quartiers de peau l'un sur l'autre et coupez-les très fin avec un couteau. Pesez alors la chair des oranges et la peau coupés et mettez-les à cuire avec égal poids de sucre, « sans une seule goutte d'eau », une heure et quart en « remuant toujours ». Versez dans les pots et couvrez comme d'habitude.

2. Recette. Prenez vingt-cinq belles oranges, enlevez l'écorce en la coupant verticalement par tranches. Mettez les oranges dans l'eau fraîche durant toute une nuit. Le lendemain, retirez-les, faites-les blanchir et jetez-les dans l'eau froide où vous les laisserez dix minutes environ, pesez-les et prenez égal poids de sucre. Coupez les oranges horizontalement et placez dans la bassine à confitures une couche d'oranges, une couche de sucre et ainsi de suite. Faites cuire au « grand boulé » (l'un des degrés de cuisson du sucre) et mettez en pots.

Enfin voici la recette de gelée annoncée ; on la combine avec de la gelée de pommes et le résultat est des plus satisfaisants.

Pilez des pommes et enlevez l'écorce à un nombre égal de belles oranges ; mettez-les cuire ensemble, baignant dans de l'eau acidulée de jus de citron : quand elles commencent à fondre, versez-les sur tamis, reposant sur un récipient quelconque et laissez-leur rendre leur jus sans les presser.

Pesez ce jus et le même poids de sucre, mettez le tout dans la bassine et faites bouillir. Quand la gelée arrive à son point de cuisson jetez dedans les écorces d'oranges divisées en morceaux et après un ou deux bouillons retirez la bassine du feu. Dès qu'il ne se produit plus aucun frémissement, enlevez les écorces et versez dans les pots où peu à peu le jus se transformera en gelée consistante.

Cousine LOUISE G.

DEMANDER

L'Almanach du Progrès du Nord

Cours et Conférences

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

LUNDI

Ecole de la rue des Poissonceaux. — A 6 h. s. : Coupe (M. Lebland). — A 7 h. : Dessin (M. Desmettre). — A 8 h. : Sténographie (M. Poulet). — A 8 h. 1/2 : Espagnol (M. Hacquin).

Rue de l'Hôpital-Militaire, 83. — A 6 h. : Chant (Mlle Lempereur). — A 8 h. : Dactylographie (M. Pratte). — A 8 h. 3/4, Arithmétique (Mlle Cleyssens). — A 6 h. : Postes et Télégraphes (Mlle Dubois). — A 8 h. 1/2 : Escrime (M. Verclytte).

Ecole rue Fabricy. — A 8 h. : Psychologie (Dr Joiref). — Mathématiques spéciales et Trigonométrie (M. de Richard).

Ecole Baggio. — A 8 h. : Dessin industriel (M. Durand).

Ancienne mairie de Fives. — A 6 h. 3/4 : Dessin industriel (M. Fourmentraux). — A 7 h. 1/2 : Instruments de cuivre (M. Brodelle).

Ecole rue de la Deûle. — A 7 h. : Décoration industrielle (M. Lebrun).

Rue Gambetta, 167. — A 8 h. 1/2 : Tir (M. Grotard).

Imp. du Progrès du Nord, rue de Béthune, 58, LILLE.

Le gérant : CH. LEBRUN.

FINANCES

BOURSE DE PARIS

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 10 janvier 1914.

Les premières séances de l'année sont peu satisfaisantes ; en dépit du calendrier on s'aperçoit qu'il y a une suite et non une brusque transformation. Il y a bien eu deux séances où l'activité et la confiance semblaient dominer, mais dès le lendemain, lourdeur produite par des réalisations immédiates. En réalité, il n'y a guère d'opérations qu'entre professionnels ; le public capitaliste s'abstient encore et on ne saurait s'en étonner, car depuis un an, chaque fois qu'il s'est laissé aller à reprendre confiance, il a été déçu. Au point de vue politique, la situation est peu encourageante ; sans compter les multiples impôts dont les valeurs mobilières sont menacées et les difficultés budgétaires, il n'y a pas de l'extérieur des avis bien rassurants : la révolution sévit autant que jamais au Mexique ; le Brésil est en pleine crise économique ; l'agitation ouvrière grandit dans le sud africain ; le règlement balkanique traîne tout au moins en longueur, et manifestement la Triple Alliance l'emporte en Turquie et ailleurs, il y a là de quoi réfréner les optimismes les plus vigoureux.

La Bourse aurait avant tout besoin d'un stimulant. Ce stimulant, l'emprunt français l'aurait très vraisemblablement fourni. Il faut compter maintenant sur les quelques emprunts tolérés ; il est douteux que l'effet soit le même.

La tension monétaire diminue ; mais la réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, qui semblait devoir être interprétée de façon encourageante, n'a produit aucun effet.

La Rente Française s'est rapidement relevée. Le cours de 86 semble acquis. Dans une même séance, il est généralement perdu, puis assez sensiblement dépassé. On attribue le relèvement actuel à des achats opérés pour le compte de grandes banques ou d'autres collectivités qui trouvent intéressants les cours actuels. D'autre part, les achats des caisses publiques continuent à avoir quelque ampleur.

Peu de négociations sur les fonds coloniaux.

Les obligations 4 % Ouest-Etat sont demeurées calmes. Tout compte fait, elles ne sont ni plus ni moins recherchées que les titres du même type des autres compagnies.

Le groupe des fonds russes a été très soutenu et a bénéficié de quelques plus-values. La Turc est un peu plus faible qu'il y a huit jours. L'Italien, l'Extérieure semblent devoir regagner promptement leur coupon ; de même le Serbe 4 % 1895. Les fonds helléniques et argentins ne sont quelque peu tassés. Les fonds brésiliens, après une chute profonde, se sont sensiblement relevés. Les fonds mexicains n'ont réussi qu'à se maintenir au cours de la huitaine précédente.

Il y a eu reprise assez sensible dans le groupe des Etablissements de Crédit. L'action Crédit Foncier est à 865, coupon de 17 fr. détaché. Dans la séance du 7 janvier, le conseil d'administration a autorisé 9.575.156 francs de prêts, dont 5.050.000 francs de prêts fonciers.

Le Crédit Lyonnais s'est relevé à 1.686. Le Comptoir d'Escompte est demeuré aux alentours de 1.050 et la Société Générale s'est maintenue auprès de 815. L'examen des bilans mensuels de ces établissements fait prévoir pour 1913 des bénéfices en notable augmentation.

Dans le compartiment des banques étrangères, la Banque Nationale du Mexique s'est assez sensiblement relevée à 500. Le Banco di Roma se maintient ferme de 106 à 108.

La bonne tenue de la Rente a impressionné favorablement les actions des chemins de fer. Le marché des obligations n'a pas accusé de sensibles variations.

Les valeurs de traction et d'électricité ont été hésitantes et plutôt faibles.

Les valeurs cuprifères manquent de tenue. Le Rio, il est vrai, la valeur la plus achalandée du groupe, est descendu à 1.725, de nouveaux troubles ayant éclaté dans la région d'Huelva où la grève bat son plein.

Le groupe des valeurs industrielles russes est toujours irrégulier ; l'hésitation domine : Briansk 475. Hartmann 545.

Les valeurs de caoutchouc se sont un peu mieux comportées ; elles terminent en reprise en raison de la meilleure tenue du marché de Londres.

Les valeurs pétrolifères restent discutées ; Naphte Russe 470. Lianosoff 606.

Marché des mines d'or toujours irrégulier et faible.

INFORMATIONS FINANCIERES

Emprunt Serbe 5 % or 1913. — Le Gouvernement royal serbe offre en ce moment en souscription publique 300.000 obligations 5 % or de 500 francs, au prix de 466 fr. 25. Ces obligations, amortissables en 50 années au plus, font partie de l'emprunt créé en vertu de la loi du 19 octobre — 1er novembre 1913. Elles sont exemptes de tous impôts, taxes ou retenues existants ou futurs en Serbie et à leur prix d'émission elles donnent un rendement de 5.36 % net, sans tenir compte de la prime de remboursement. Elles constituent un engagement direct du Gouvernement serbe et ont de plus, comme gage spécial, les bénéfices nets en première hypothèque du monopole de l'Alcool et les recettes de l'Administration Autonome des Monopoles disponibles après le service des emprunts antérieurs.

Caisse Commerciale et Industrielle de Paris. — Les actionnaires de la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris se sont réunis le 3 janvier, en assemblée générale extraordinaire, sous la présidence du Baron Amédée Reille, président du conseil d'administration. Ils ont autorisé le conseil à porter le capital social de 8 à 22 millions de francs. Cette augmentation sera réalisée : 1° Par l'émission de 8.000 actions ordinaires de 250 francs chacune, émises à 1.250 francs, jouissance du 1er janvier 1914, le quart du nominal et de la prime sera payable en souscrivant ; le solde sur appel du Conseil ; 2° Par l'émission de 20.000 actions de préférence de 500 francs chacune 5 % cumulatives, n'ayant aucun droit sur les bénéfices en dehors de cet intérêt préférentiel qui sera payé net de tous impôts présents et à venir. A partir du 15 février 1919 le conseil pourra rembourser ou amortir ces actions qui ne donneront droit à la délivrance d'aucune action de jouissance après leur remboursement, fixé d'ores et déjà à 530 francs par action. Le Conseil a été en outre autorisé, s'il le juge convenable, à porter le capital de 22 à 50 millions en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions ordinaires ou de préférence, les actions ordinaires devant toujours présenter au moins le quart du capital social.

Mines de Siguiri. — Augmentation du capital par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, émises au pair. Droit : une action nouvelle pour six anciennes — Une action nouvelle pour cinq parts. La souscription sera ouverte du 5 au 15 janvier à l'acte, chez MM. Chopy et Cie, banquiers, 18, rue Saint-Marc.

Petro-Mariewskoé. — Bien que l'exercice ne prenne fin que dans quelques jours et que les comptes ne doivent pas être arrêtés avant plusieurs mois, il ne paraît pas douteux que les résultats obtenus au cours de cet exercice accuseront une augmentation appréciable des bénéfices. Comme la Société avait d'anciens contrats à exécuter au cours de 1913 à des prix assez bas, c'est l'exercice 1914 et les suivants qui bénéficieront de la hausse actuelle des charbons et les prix de vente pratiqués ces derniers mois indiquent combien cette hausse est importante. Au cours de 341, l'action Pétro-Mariewskoé paraît donc très intéressante pour le portefeuille.

NOVEL,

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 8 janvier 1914.

Terme. — Il reste encore à résoudre, avant que l'horizon politique soit complètement rasséréné, diverses questions assez épineuses. C'est ce qui fait que l'on n'accorde guère d'attention à l'amélioration de la situation monétaire qui vient de se traduire par une réduction de 1/2 % du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre, qui est ramené à 4.50 %, et c'est la principale raison pour laquelle notre marché, comme tous les autres d'ailleurs, reste calme et hésitant.

Les valeurs canadiennes ont été très travaillées dans les deux sens. Après avoir eu à subir de nombreuses attaques pendant les séances officieuses des deux périodes de fêtes qui se sont succédé, elles se sont énergiquement relevées, au début de la semaine, à la suite du Mexico Tramways qui, après avoir rétrogradé jusque 321, est remonté, sur des demandes nombreuses, jusque 349. En fin de semaine cependant, le marché est devenu plus calme et le titre revenait à 333.

La Brazilian Traction reste à 124.50.

L'Argentine Railway clôture à 106.50.

L'ordinaire Barcelona Traction a des nombreux acheteurs à 136.

On s'est fort peu occupé des titres de traction dont l'allure a été assez irrégulière. Les Railways et Electricité ont été fermes et faibles tour à tour. Ils font 766 en fin de compte. Le Métropolitain a été très calme à 587 et la Parisienne à 287. Les Nitrates Railways ont montré beaucoup de résistance à 857 ; les recettes de la seconde quinzaine de décembre 1913 sont en augmentation de £ 10.755 sur celles de la quinzaine correspondante de 1912, l'augmentation pour l'année entière se trouve ainsi portée à £ 22.980.

Les Chemins Espagnols ont été complètement délaissés ; il n'y a eu que quelques rares transactions en Nord à 442 et en Saragosse à 437.

Le Rio Tinto a été lourd à 1710 ; une nouvelle grève a éclaté parmi le personnel de la Cie ; d'autre part, les stocks visibles de cuivre en Europe ont augmenté de 3.032 tonnes pendant la seconde moitié de décembre et l'on s'attend à une statistique américaine peu favorable.

Moins d'affaires que jamais en Russian Oil à 16.25.

Comptant. — Il n'apparaît guère jusqu'ici que le changement d'année ait amené de profondes modifications dans l'allure du marché du comptant, les affaires n'y sont pas beaucoup plus actives que précédemment et les cours se tiennent à peu près au niveau qu'ils occupaient fin 1913. Les titres sidérurgiques et charbonniers, toutefois, ont été plus travaillés et ont gagné du terrain, tandis que les pétroles et les valeurs congolaises s'alourdissaient.

Notre Rente 3 % a été calme, mais bien tenue à 76.50 ; le Bon du Trésor 4 % est toujours à 98.25.

Les Banques, à défaut d'activité, ont montré une fermeté de bon aloi. La Caisse de Reports, entr'autres, a progressé à 1700, sur l'annonce de la fixation du dividend à 80 fr. contre 70 fr. précédemment. La Banque Nationale a fait bonne figure à 3837.50 et le Crédit Liégeois, dont le dividende sera maintenu à 35 fr. à 578. La capital Outremer s'est tenue à 502 et la dividende à 180. Les Crédit Anversois se sont tenus à 176 et les Banque de Reports, de Fonds Publics et de Dépôts à 710 ; une entente en vue d'une action commune vient d'être conclue entre ces deux établissements de crédit.

Parmi les chemins de fer, ce sont encore les titres du Railway Congolais qui ont le plus attiré l'attention, les ordinaires ont rétrogradé à 126, mais les parts de fondateur ont été fermes à 3800 ; les recettes de décembre 1913 ont été de fr. 900.000 contre fr. 1.015.772 en décembre 1912, et celles du premier semestre de l'exercice 1913-1914 de fr. 6.367.355, en diminution de fr. 198.925 sur celles du premier semestre du précédent.

Les transactions en actions de tramways n'ont pas eu grande ampleur, mais la tendance n'a pas été mauvaise. Elle a été excellente même en ce qui concerne les Financières de Transports capital et parts de fondateur qui ont été de l'avant à 1280 et à 1087.50. Les fondateur Barcelone ont coté 1080 ; les dividende Mutuelle se sont tassées à 355. Les Secondaires capital et parts de fondateur ont fait, respectivement, 513.75 et 1485.

Les 5 % Rio Tram Première dont le coupon a été détaché le 2 courant, ont eu des acheteurs à 485 ; on a recherché aussi les 5 % 1908 qui valent mieux que 400. Les 5 % Sao Paulo Tram se sont tenues à 322.50. Les 5 % Barcelona Traction ont valu 410.

Le calme reste profond en sidérurgie ; nos industriels attendent les nouvelles commandes, mais comme sœur Anne, ne voient rien venir. Les prix se maintiennent tant bien que mal, ceux des fontes, par suite du ralentissement continu des demandes, viennent de subir une nouvelle réduction de 1 fr. à la tonne, en moyenne, ce qui met l'affinage à fr. 61.62, la fonte Thomas à fr. 62/63 et le moulage à fr. 71/73.

L'administration des Chemins de fer de l'Etat Belge adjugera, le 24 courant, la fourniture en 30 lots de 1200 tonnes de fers et aciers profilés. D'autre part, le 16 courant, le Gouvernement Serbe recevra les soumissions pour la fourniture de 54 locomotives. Nos constructeurs n'ont rien obtenu des 850 wagons demandés pour les chemins de fer bulgares, qui ont été enlevés par leurs concurrents allemands, autrichiens et italiens, dont les prix sont inférieurs de 10 % environ aux leurs.

On relève d'assez nombreuses plus-values en sidérurgie. Alliance s'est avancée à 601 et Angleur à 1085. Les Ateliers de la Biesme privilégiées ont coté 450 et les ordinaires 114 ; les actionnaires ont autorisé le Conseil à diviser chacune des 2.000 actions privilégiées en à ordinaires et à créer, en outre, 4.000 nouvelles actions ordinaires du type actuel, le capital sera donc désormais de fr. 1.250.000. Aumetz-la-Paix a ascensionné à 791 la capital Baume et Marpent à 1575 et les parts de fondateur à 812.50. Les Fabrique de fer de Charleroi ont été recherchées à 1250, la capital Monceau Saint-Fiacre a valu 810 et la fondateur 801.25 ; la première de ce sociétés s'occuperait, paraît-il, de la réorganisation de la seconde. Les Forges de Clabecq ont été calmes à 901 ; les actionnaires ont voté l'augmentation du capital ; en conséquence, il sera procédé du 13 au 17 courant, à l'émission au prix de fr. 900, de 1600 actions nouvelles de fr. 500, auxquelles il sera alloué jusqu'au 30 juin 1915, un intérêt intercalaire de 4.50 % et qui seront assimilées, à partir de l'exercice 1915-1916, aux actions anciennes en ce qui concerne le dividende ; les actionnaires actuels ont un droit de préférence irréductible dans la proportion de l'actions nouvelles pour 13 anciennes. Espérance Longdoz vaut 430, ex-coupon de 27 fr. 50. Cockerill a cédé à 1825 et les Forges Liégeoises à 790. On a demandé les capital Energie à 126.5 et les fondateur à 48 ; la Cie du Nord Belge vient de commander à la Société 100 wagons à marchandises. Halanzy a été très bien tenue à 59. Ougrée a marché de l'avant à 1875, la Providence à 2495 et Thy-le-Château à 2540. On a travaillé la Capital Olkovaia à 202 et la jouissance 1110 ; les créanciers sont convoqués le 10/23 janvier, à Saint-Pétersbourg, par l'administration judiciaire pour entendre un exposé de la situation et voter, le cas échéant, la levée de l'administration.

Deux courants bien distincts se manifestent sur notre marché charbonnier ; tout ce qui est combustible industriel reste lourd, la demande étant trop rare et la concurrence étrangère toujours trop forte ; les foyers domestiques, par contre, s'écoulent bien et sont fermement tenus.

En ce qui concerne les premiers, on ne met aucun empressement à renouveler les contrats venus à échéance le 31 décembre ; quelques-uns l'ont été sur la base des prix fixés par la convention entre l'État et les charbonnages, quelques autres avec une légère baisse, mais la majorité des consommateurs préfère attendre. De toutes façons il ne faut plus compter sur de fortes réductions, les prix étant revenus à un niveau qui ne laisse aux exploitants qu'un bénéfice minime.

Les titres charbonniers ont été l'objet de nombreuses demandes. Parmi les plus favorisés, signalons Amercœur, qui a atteint 1987.50, Bernissart, qui a passé à 890, Bois d'Avroy à 880, et Bonne Fin à 792.50 ; les Chevalières à Dour qui ont monté à 1205, les Courcelles Nord à 1964, Falisolle à 2250, Grande Bacnure à 125 et Horne et Wasmes à 7985. Notons encore Marcinelle Bas-Bois à 1430, Mariemont à 2200, Mones Dieu-bois à 2170, Noël Sart à 3680, les Réunis de Charleroi à 1506, Sacré Madame à 2535 et Trieu Kaisin à 1060, Kessales à 1300.50.

Les titres du zinc ont eu un marché étroit, mais bien tenu, en somme. L'Asturienne a été de l'avant à 5605 et la Vieille Montagne à 775. La Nouvelle Montagne, recherchée selon le titre à 580 et à 800.

Il s'est produit des fluctuations en sens divers mais généralement peu importantes en Glaceries. Les Bohême, Germania et les Nationales Belges ont passé à 1870, à 1510 et à 1730, mais Auvelais a cédé à 1870, les Midi de la Russie valent 1100 en clôture.

Les craintes que nous formulions relativement à une réduction de la production en Verreries s'étaient pas vaines ; la [illegible] d'éviter l'accumulation des stocks [illegible] der que 7 nouveaux fours à bassin seraient éteints pour une durée de six semaines. Il ne s'est produit aucun fait particulièrement intéressant en verreries, pas plus, du reste, qu'en Entreprises d'Eclairage.

C'est encore du côté des titres du pétrole que s'est tournée l'attention au groupe des diverses ; ils ont eu à subir de nouvelles réalisations et ont perdu du terrain. Les Groznyi privilégiées ont été ramenées à 2450 et les ordinaires à 2240. On a travaillé aussi les Sols de Tabine privilégiées et ordinaires qui ont été recherchées à 175 et 155.

Les valeurs congolaises ont manqué totalement de vigueur et finissent en tendance peu satisfaisante. Les Cie du Congo ont rétrogradé à 2875, les 1/100 part Kasai à 88.50, les Katanga privilégiées à 1910 et les ordinaires à 2080.

Au compartiment étranger, les titres russes se sont raffermis, ce qui n'a rien de surprenant vu que la situation de l'industrie reste très prospère ; d'autre part, le resserrement monétaire, qui était en grande partie cause de la mauvaise tenue de la Bourse de Saint-Pétersbourg, commence à s'atténuer. La Dnieprovienne s'est relevée à 3005 et la Métallurgique Russo Belge à 1927.50. Il paraît que pour remédier à la disette métallique en Russie, le Syndicat Prodamete aurait décidé d'augmenter sensiblement pour cette année les participations des divers producteurs de fonte, de fer et d'acier. Le marché charbonnier russe est toujours très ferme également, aussi peut-on conseiller l'achat des Prokhorow privilégiées et ordinaires que l'on peut obtenir encore à 477.50 et à 190.

Au groupe allemand, les Zinc de Silésie, dont le dividende pourra être maintenu, estime-t-on, à Mk 60, ont coté 1256. Les titres grand'ducaux [illegible] perdu un peu de terrain. Burbach est revenue à 1785 ; les actionnaires se réuniront, le 21 [illegible] [illegible]

On a traité les Port de Para privilégiées à 780, les ordinaires à 80. Les obligations 5 % de cette Cie, cotées 383, ont eu de très nombreuses demandes.

Les 6 % Madeira Mamoré se sont [illegible] 628.50 ; les 5 % Central America ont [illegible] les 4.50 % Brazil Railway ont été calmes à [illegible] ex-coupon de fr. 11.25 payé le 1er janvier.

B. Stallaerts et Loewenstein.

CALENDRIER

Lundi 12 janvier 1914. — 12e jour de l'année, 12e jour de l'année.

Soleil : lever à 7 h. 48 ; coucher à [illegible]

Le jour croît de deux minutes [illegible]

Lune : lever à 10 h. 15 ; coucher [illegible]

Age de la lune : 16 jours. [illegible]